

BULLETIN
N°76



www.mairie-lherm.fr

L'Écho de LHERM



TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE LHERM

CIA Prothésiste ongulaire
Semi permanent - Pose américaine
Renfort semi permanent

Occita'nails 2 impasse Aimé Césaire à LHERM
06 18 30 08 28

Domaine de Bonneval
Écurie de propriétaire • Pension valorisation
06 88 13 04 98 32 chemin de Salères 31600 LHERM

Arliane
DIAGNOSTIC IMMOBILIER
Julien FOUCAULT • 06 65 33 75 49
muret@arliane.fr - www.arliane.fr - LHERM

Avec moi, l'immobilier c'est un accompagnement humain, de proximité et dans la durée

VENDEUR ? ACQUÉREUR ?
APPELEZ-MOI :
THIERRY RIBES
06 13 74 12 28

LHERM

SOCIÉTÉ DUPUY
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
ENROBÉS - GOUDRONNAGE - ASSAINISSEMENT
VOIRIE - TERRASSEMENT
05 61 91 40 13
1 impasse de l'Hosté • 31470 SAIGUEDE
contact@dupuytp.fr • www.dupuytp.fr

CONCEPTION FOURNITURE LIVRAISON POSE
AVHK ARTISAN - VENDEUR - POSEUR
Pour vos projets de :
Terrasse bois - Cuisine - Dressing - Placard - Aménagements Intérieurs

1, impasse Saint-Barthélémy - 31600 Lherm - Téléphone : 06 30 20 62 16
E-mail : alexvhk31@gmail.com
www.a-vhk.com

Norauto
VOTRE CENTRE NORAUTO SEYSSES
vous accueille du lundi au vendredi : 9h - 19h
Samedi : 9h - 18h
NORAUTO SEYSSES
1 Rue Danielle Casanova 31600 Seysses
Tél : 05 32 53 45 79

L'Orchidée du Bonheur
SPÉCIALISTE EN ROBE DE MARIÉE
PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 07 88 03 74 41
21 RUE PIERRE DE FERMAT 31600 MURET
www.orchideedubonheur.fr

KORIAN
La Chêneraie
Maison de Retraite Médicalisée
05 62 23 27 27
korian.lacheneraie@korian.fr - www.korian.fr
230 chem. de la Chêneraie à LHERM

PLAQUISTE Neuf et Rénovation
HOAREAU-DAMOUR Jocelyn
06 03 11 67 40
jhoareau.plaquiste@gmail.com — LHERM

GRUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités
Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3
Tél. : 04 42 97 50 30 - Mail : info@emf-editions.fr
emf-editions.fr

Sommaire

P.5 Brèves

- Ouverture de l'éco-maison départementale de proximité 5
- Inondations quartier de la Pielle 5
- Composteur public : un geste citoyen à améliorer..... 6

P.6 Budget

- Compte administratif 2023 6
- Budget primitif 2024 6

P.8 CCAS

- Atelier osez bouger autrement..... 8
- Distribution de colis gourmand pour nos aînés..... 8
- Programme prévention FASSIP - ICOPE..... 8
- Contact CCAS 8

P.9 Action sociale

- Un temps de répit pour les aidants 9

P.9 Jeunesse

- Conseil Municipal des Jeunes 9

P.10 Vie Associative

P.16 Médiathèque

- Festival partir en livre 16
- Matinées jeux 16

P.16 Manifestations

P.17 Un Passionné Nous Raconte

- La vie à la ferme à Lherm au début du 20^{ème} siècle 17

P.18 Divers

- Contestation du plu adopté en 2019 18
- Cinéma en plein air 18
- Lherm en fête 2024 18
- Marché des artisans et producteurs locaux ... 18
- Restaurant scolaire 19
- Vélo bus 19
- Lherm à vélo 19

P.20 Informations utiles

- Foire aux questions..... 20

P.20 Professionnels

- La Borîà du Sourire 20
- Le Château en Thé 21
- Ours Rouge 21
- Tabac 21

P.22 Libre Expression



ON SE DIT TOUT...

Chères Lhermoises et chers Lhermois,

La rédaction du traditionnel mot du maire relève parfois de l'exercice d'anticipation. En effet, entre la rédaction et la distribution du journal, par les élus, dans vos boîtes à lettres, il s'écoule une période d'environ deux mois. Aussi, il est parfois difficile d'évoquer certains sujets en étant au plus proche de l'actualité la plus récente. J'en profite pour vous rappeler que ce journal est entièrement financé par des artisans et commerçants locaux. Je les remercie chaleureusement pour leur contribution qui permet de soulager le budget communal. Je sais aussi combien le financement de ce journal peut leur être difficile dans un contexte où les difficultés économiques refont surface, en particulier dans le domaine de la construction. Aussi, je vous invite à les solliciter chaque fois que vous le pouvez. En favorisant les acteurs de notre territoire, on consolide notre tissu économique et on améliore ainsi les recettes fiscales de la communauté de communes Cœur de Garonne qui peut ensuite investir sur le territoire.

À l'heure que je rédige ces quelques lignes, le Président de la République a enfin nommé un premier ministre et notre pays a un nouveau gouvernement, après une séquence politique intense, inattendue, précipitée qui constitue sans aucun doute une faute politique et démocratique. À cette situation inédite, s'ajoute une situation financière extrêmement préoccupante, proche de la faillite, qui laisse augurer d'une austérité qui va continuer de s'appliquer et s'intensifier : un plan d'austérité de 60 milliards va être mis en œuvre alors que le précédent plan qui était déjà le plus massif n'était que de 10 milliards. Les collectivités territoriales devront participer à l'effort, à hauteur de 5 milliards d'euros. Dans ces conditions il sera bien difficile de redresser nos services publics déjà très fragilisés ou à bout de souffle.

Nul ne sait dire combien de temps ce gouvernement pourra se maintenir et agir. Et ensuite... ?

Heureusement, l'été et les jeux olympiques organisés à Paris auront été l'occasion de montrer au monde le merveilleux visage que peut offrir la France, tant sur le

plan de l'organisation irréprochable, qu'en matière de performances sportives, lorsqu'elle est unie. La preuve que, motivés par un objectif commun, nous savons aller tous dans le même sens. Si seulement nous pouvions conserver le même esprit de manière durable.

Au niveau communal, cette situation politique et financière implique la plus grande de prudence en matière de dépenses. Même si le dérapage des comptes publics a été attribué aux collectivités locales par les « stratèges » économiques de Bercy, soyez assurés de la prudence de votre équipe municipale. Nous avons les yeux rivés sur les dépenses superflues, le nombre d'agents de la mairie reste très en deçà de la moyenne nationale et notre endettement est également raisonnable. Non, notre collectivité n'aggrave pas le déficit de la France. Face à ces accusations fallacieuses qui servent à masquer une situation désastreuse des comptes de l'État et les échecs de gouvernements obsédés par la théorie du ruissellement et cadeaux fiscaux sans contrepartie, nous poursuivons avec rigueur et sérieux notre travail engagé dès juillet 2020.

Je forme le vœu que nous puissions apaiser notre pays après la fracture qu'il a connu et cette séquence politique inquiétante. En ma qualité de maire, je suis profondément attaché à l'épanouissement de notre commune mais aussi celle de notre territoire rural, au maintien de services publics de qualité, à l'égalité des chances pour tous, mais aussi au respect des règles et des lois.

Dans ce contexte, je vous renouvelle mon profond investissement. Ma combativité et ma motivation sont restées intactes, malgré les obstacles nombreux, dans tous les dossiers que nous gérons. Avec l'équipe municipale, nous poursuivons notre investissement pour notre école et nos enfants, pour rénover nos bâtiments communaux, améliorer leurs performances énergétiques, préserver notre environnement, soutenir nos associations, améliorer le cadre de vie, travailler avec les différents partenaires et collectivités pour avoir de l'influence, être une commune qui compte et que nous vivons bien à Lherm.



Mairie de Lherm

2 avenue de Gascogne 31600 LHERM

05 61 56 07 25

communication@mairie-lherm.fr

www.mairie-lherm.fr



Accueil de la mairie :

► Lundi 14 H à 18 H

► Mardi 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30

► Mercredi 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

► Jeudi 14 H à 17 H 30

► Vendredi 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Service Urbanisme sur rendez-vous :

► Lundi 14 H à 18 H

► Mardi 14 H à 17 H 30

► Mercredi 14 H à 18 H

► Vendredi 14 H à 17 H

Responsable de la rédaction :

Anne-Marie NOUNIS & Stéphanie DUPHIL

Directeur de publication : Frédéric PASIAN

Photographies : ©Mairie Lherm

Conception et impression :
GEMF CGEO

Début septembre, comme je l'avais annoncé dans le précédent numéro du journal municipal, nous avons enfin pu terminer le chantier de rénovation énergétique de la salle polyvalente. Ce chantier aura été particulièrement difficile à mener à son terme mais nous avons pu surmonter le sinistre survenu pendant les travaux qui a privé les habitants de salle de sport pendant deux années. La complexité de la toiture, les choix architecturaux faits lors de sa construction dans les années 90, conjugués aux exigences des Architectes des Bâtiments de France ont rendu cette rénovation bien plus difficile que nous pouvions l'imaginer. Je salue le travail du cabinet d'architecture, Enzo&Rosso, qui aura su nous accompagner jusqu'au dénouement de cette affaire, ainsi que M. Fontanié, citoyen dont l'intervention lors de la réunion publique de décembre 2023 nous aura permis de profiter de son réseau de connaissances et ainsi nous aider à sortir d'une situation devenue inextricable.

Ces travaux de rénovation énergétique ont également été l'occasion d'une mise en peinture de l'intérieur du bâtiment, de l'installation d'un système d'alarme avec vidéo-surveillance permanent et de l'installation de tatamis neufs dans la partie dojo.

Début septembre, le chantier de l'ancien couvent qui jouxte la mairie a démarré. Il sera entièrement réhabilité. L'étage aménagé en Tiers Lieu, permettra de disposer de salles de réunion pour les associations, accueillera des travailleurs indépendants, dans un espace de travail partagé et collaboratif et le rez-de-chaussée sera occupé par une Maison départementale de proximité, point d'accueil ouvert à tous qui proposera des accompagnements pour les démarches administratives avec du personnel mis à disposition par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

En attendant la réalisation de ces travaux, et depuis le 30 septembre, une éco Maison départementale de proximité est installée dans un « tiny-house » installée sur le parvis de l'église. Ce point d'accueil, ouvert à tous, propose des accompagnements pour les démarches en ligne (restauration scolaire, service du bus, subventions aux associations, MDPH) pour des conseils d'orientation, de formation, de santé, de retraite, d'emploi, sur la famille, le logement. Il est ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 et 17h30.

Cela peut paraître paradoxal, alors que la dématérialisation se fait à marche forcée, mais remettre de l'humain au cœur de nos territoires éloignés des centres-villes est essentiel et innovant.

Début 2025, débutera le vaste chantier de rénovation et extension de l'école René Cassin. Ce projet mobilise l'essentiel des ressources financières de la commune, mais également nos services et les élus, afin d'organiser ce chantier qui sera source de perturbations pour les élèves, enseignants, personnels communaux et les parents. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour permettre que ce vaste chantier puisse se dérouler du mieux possible malgré les contraintes et inévitables désagréments qu'il va engendrer.

Au printemps, pour le confort des familles, l'extension de la crèche « Les Canailous » sera effective et permettra d'accueillir une dizaine d'enfants supplémentaires.

Dans le précédent numéro, j'annonçais des difficultés à concilier les attentes de la Direction Régionale des Affaires Culturelles avec celles de notre architecte en charge de la rénovation du réseau électrique de l'église St-André et les réalités budgétaires de la commune. Le supplément de travaux qui nous avait été proposé (environ 130 000 euros) n'étant pas compatible avec nos contraintes budgétaires et à la suite de désaccords avec l'architecte, j'ai été contraint de

mettre un terme à la mission qui lui avait été confiée. Cependant, ce chantier n'est pas abandonné pour autant, mais il a pris du retard.

La modification simplifiée du PLU qui a été lancée va entrer en vigueur. Cette modification ne change pas le zonage des terrains constructibles, mais complète les dispositions d'aménagements urbains prévues au PLU, modifie les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et en particulier l'échéancier d'ouverture à l'urbanisation, dans le but de maîtriser la progression démographique et s'assurer d'une meilleure prise en compte des éléments remarquables identifiés et protégés au titre de leurs qualités patrimoniales ou écologiques. Ainsi, la servitude automatique des 500 mètres correspondant à deux cercles centrés sur l'église et la chapelle a été transformée en un « périmètre délimité des abords » (PDA). Ce nouveau périmètre tient compte des véritables enjeux paysagers et urbains autour des deux monuments et supprime la notion de co-visibilité qui donnait lieu à de nombreuses discussions et interprétations. L'Architecte des Bâtiments de France donnera désormais son accord sur tous les dossiers à l'intérieur de ce périmètre, quelle que soit leur nature ou leur visibilité, dans le but de desservir un projet de développement et d'aménagement prenant en compte la mise en valeur du patrimoine comme un atout. Il ne s'agit pas de considérer les ABF comme une contrainte mais plutôt comme un atout. Le but essentiel de la mise en œuvre de ce périmètre reste la protection de notre patrimoine architectural et paysager. Trop souvent, les constructeurs sont tentés de faire des choix architecturaux et de matériaux qui ont pour seule motivation leur seule rentabilité économique, prenant rarement en considération le bien vivre, le paysage ou l'environnement.

D'ici la fin de l'année, nous avons également prévu la pose de panneaux relatant l'histoire et le patrimoine, sur l'espace public, à proximité des bâtiments remarquables. Ce travail a été réalisé avec le concours de quelques Lhermois, passionnés de l'histoire et la mémoire de notre charmante commune.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro de l'Écho de Lherm, je vous renouvelle toute l'implication de l'équipe municipale et celle des agents, à votre service, ceci malgré les difficultés qui s'annoncent.

A vos côtés,
Bien à vous,

Fidèlement,

Frédéric PASIAN,
Maire de LHERM
Vice-président de la communauté
de communes Cœur de Garonne

OUVERTURE DE L'ÉCO MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ

L'installation de l'éco-maison départementale de proximité est effective depuis le 30 septembre sur le parvis de l'église. En attendant la fin des travaux de la Maison départementale de proximité dans l'ancien couvent qui jouxte la mairie, les agents du Conseil Départemental de la Haute-Garonne recevront le public dans cette éco-maison.

À l'heure où toutes nos démarches sont dématérialisées, que nos interlocuteurs sont très souvent des robots, l'équipe municipale est ravie d'avoir obtenu l'installation de ce nouveau service public de proximité et de remettre de l'humain au cœur de notre territoire.

La Maison départementale de proximité permet un relai des services départementaux (services transports et restauration scolaires, mission jeunesse, conseillers énergie...), mais également un accompagnement personnalisé aux outils numériques et aux démarches administratives en ligne.

CE POINT D'ACCUEIL EST OUVERT

Carine et Luana, deux ambassadrices du Conseil départemental vous accueillent du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sans rendez-vous.

CONTACTS : ✉ proximate.lherm@cd31.fr ou ☎ 05 34 60 76 59



INONDATIONS QUARTIER DE LA PIELLE

Au cours de l'année 2024, à la faveur de pluies un peu plus importantes que les années précédentes, par deux reprises, le quartier La Pielle s'est retrouvé inondé.

Afin de préparer les travaux routiers prévus pour 2025, et suite à ces deux inondations successives, la commune a sollicité un diagnostic et une étude hydraulique, effectuée en juin/juillet.

Il est apparu que la superficie totale du bassin versant collecté dans le hameau de La Pielle est de 97.17 ha.

Des anomalies ont été constatées chemin de Larrieu avec un colmatage du réseau pluvial en plusieurs points au croisement des chemins Larrieu et Sébastien.

Le réseau pluvial du chemin de La Pielle intercepte un autre apport provenant d'une prise d'eau du canal Saint Martory qui sert à l'irrigation des terrains agricoles limitrophes.



L'estimation des débits totaux du chemin de La Pielle a été effectuée en ayant recours aux coefficients de Montana pour des pluies de 30 minutes à 2h de la station pluviométrique de Toulouse-Blagnac. La méthode rationnelle est appliquée pour le calcul des débits de pointe selon les différentes occurrences pluviométriques. Le calcul de la capacité maximale du réseau pluvial du chemin de La Pielle par application de la formule de Manning-Strickler montre que ce dernier peut passer un débit maximal de 0.30 m³/s. au-delà de ce débit, des débordements en surface auront lieu en inondant le chemin de La Pielle.

Conclusion

Le réseau pluvial du chemin de La Pielle est actuellement sous-dimensionné, car il ne passe des débits que pour une occurrence inférieure à 2 ans. Débit maximum = 0,3 m³/s. Cela explique les débordements fréquents observés dans ce chemin. Il est souvent admis qu'il est de bonne gestion de se protéger du risque de fréquence décennale soit 1,86 m³/s. De nouvelles contraintes de gestion des eaux pluviales seront imposées pour les constructions à venir. Deux solutions techniques peuvent néanmoins être envisagées, et leurs coûts s'élèvent à environ 110 160 € TTC et 1 023 120 € TTC.

Les divisions parcellaires successives et aménagements urbains importants dans ce secteur de Lherm, ces dernières années, sont à l'origine de cette situation qu'il convient désormais de résoudre. La question du dimensionnement du réseau pluvial qui n'avait pas été traitée en 2016 lors de la décision d'autoriser l'aménagement d'un lotissement ressurgit aujourd'hui et il faudra injecter beaucoup d'argent public pour adapter le réseau pluvial devenu insuffisant en raison d'un urbanisme souvent débridé. La question du financement des équipements publics est donc abordée alors que les aménageurs ont quant à eux profité d'une offre abondante de terrains et que la seule fiscalité appliquée ne suffit pas à compenser les efforts de la collectivité.

Période de retour	Canalisation du canal de Saint Martory	BV Chemin de la Pielle	Débit total chemin de la Pielle Q tot (m3/s)
	Q max (m3/s)	Q max (m3/s)	
2 ans	0.075	0.72	0,795
5 ans	0.075	1.07	1,145
10 ans	0.075	1.79	1,865
30 ans	0.075	3.54	3,615
100 ans	0.075	6.04	6,115

COMPOSTEUR PUBLIC : UN GESTE CITOYEN À AMÉLIORER

Dans le cadre de notre projet visant à réduire nos déchets et à promouvoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement, la municipalité a mis à disposition un composteur public. Cet équipement offre à tous une solution simple pour recycler les déchets organiques. Cependant, une récente visite de surveillance a permis de faire un point sur son utilisation, avec des résultats encourageants mais qui montrent aussi que quelques ajustements sont nécessaires pour améliorer son efficacité.

Un bon remplissage, mais des gestes à perfectionner : Le composteur est utilisé, avec un taux de remplissage de 30%. Cela montre l'intérêt pour le compostage. La température relevée à 38°C indique que le processus de décomposition est en bonne voie. C'est une température idéale pour permettre aux micro-organismes de transformer efficacement la matière organique en compost.

Cependant, il est important de rappeler les règles essentielles pour un compostage réussi.

Manque de matière sèche

L'un des problèmes majeurs relevés est l'absence de matière sèche. Pour que le compostage soit optimal, il est crucial d'équilibrer les apports entre matières humides (épluchures de légumes, restes de repas, etc.) et matières sèches (feuilles mortes, brindilles, papier non traité). Un excès de matières humides peut entraîner des mauvaises odeurs et ralentir la décomposition. Nous vous rappelons donc d'ajouter régulièrement de la matière sèche lorsque vous déposez vos déchets organiques dans les composteurs.

Présence de résidus de tonte

Bien que la tonte de gazon soit un déchet vert, elle n'est pas recommandée dans les composteurs publics car elle peut étouffer le mélange et bloquer l'aération nécessaire à un bon compostage. Si vous avez des résidus de tonte, nous vous conseillons de les laisser sécher avant de les utiliser.

Litière d'animaux

Un autre point de vigilance concerne la présence de litières d'animaux. Il est important de rappeler que les litières d'animaux domestiques ne doivent pas être déposées dans les composteurs publics. Elles peuvent contenir des agents pathogènes dangereux pour la santé humaine et nuire au processus de compostage. Merci de vous en débarrasser de manière appropriée via les ordures ménagères.

Produits carnés

Enfin, il a été observé la présence de produits carnés dans le composteur. Les produits d'origine animale (viande, poisson, os) ne doivent jamais être jetés dans les composteurs. Ils attirent les nuisibles et ralentissent la décomposition. Merci de vous assurer que seuls les déchets végétaux sont déposés.

Ensemble pour un compostage réussi

Le compostage est un geste simple qui, s'il est bien réalisé, peut contribuer de manière significative à la réduction de nos déchets. Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes et utiliser le composteur public de manière responsable.

Nous tenons à votre disposition des bio-seaux qui vous permettront de trier puis de transporter facilement vos déchets.

Si vous avez des questions ou des doutes sur les bonnes pratiques à suivre, n'hésitez pas à consulter le guide de compostage disponible en ligne sur le site de la 3CG : ou à vous rapprocher des services de la mairie.

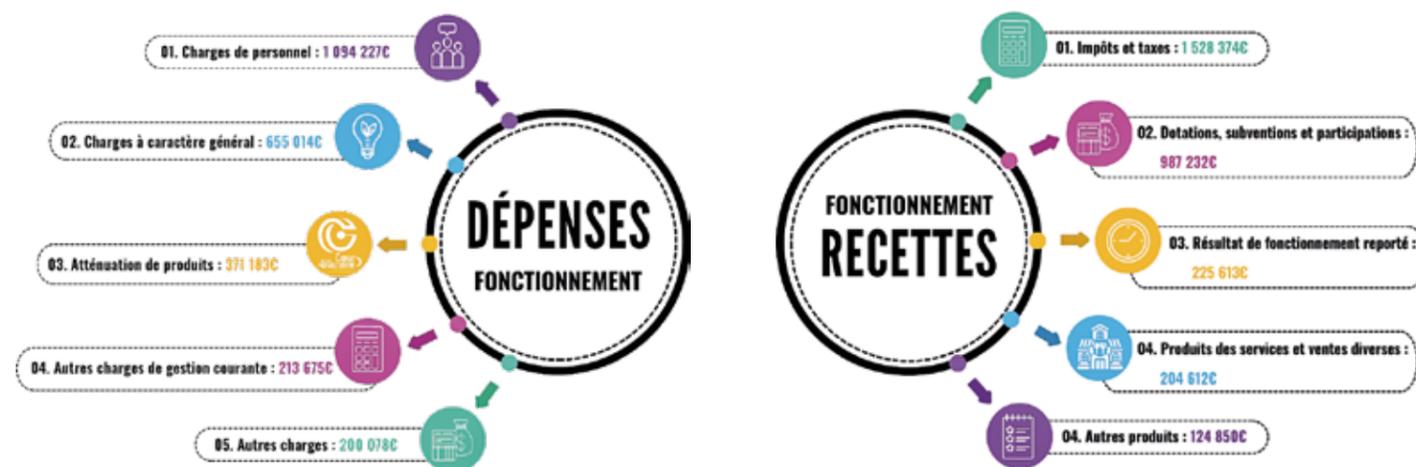
Brigitte BOYÉ



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

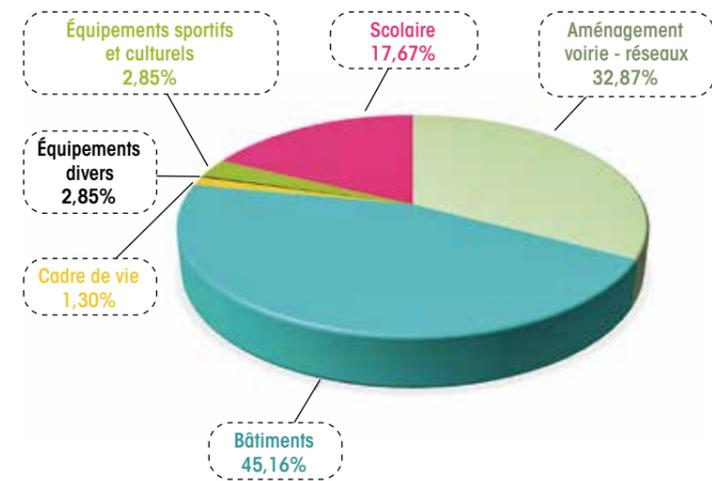
FONCTIONNEMENT

Malgré l'inflation, la maîtrise des charges en 2023 a permis de maintenir des marges de financement également malgré un fléchissement de l'évolution des recettes +4.48%. En 2023, les dépenses réelles de fonctionnement ont plus fortement évolué avec +9.62% que les recettes. Cette tendance est à surveiller dans les années à venir et pourrait contraindre la capacité d'autofinancement si la progression des recettes venait encore à ralentir



INVESTISSEMENT

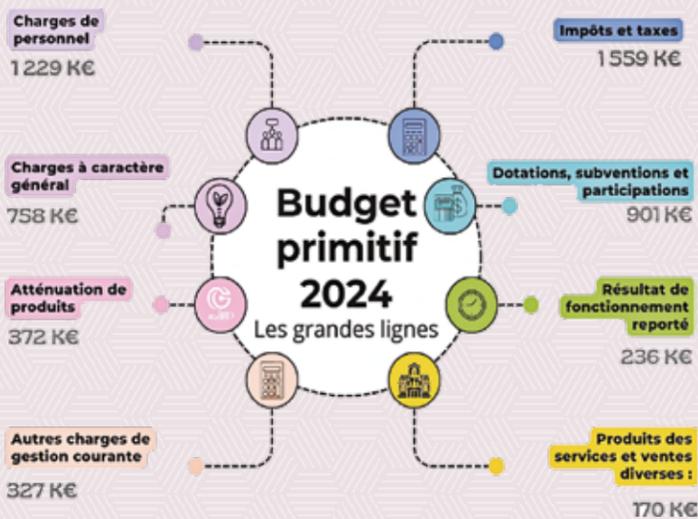
Les investissements prévus au budget 2023 ont été réalisés à 91% incluant les restes à réaliser sur le budget pour un montant de 635 884,41€. En tenant compte des engagements non soldés, les dépenses d'équipements ont été réparties de la manière suivante :



BUDGET PRIMITIF 2024

La loi de programmation des finances publiques, prévoit un retour du déficit public sous le seuil de 3% à horizon 2027, l'État doit faire 10 milliards d'économies en 2024. Les prévisions de croissance de 1,4% ont été revu à la baisse par décret à 1%. Les collectivités territoriales doivent donc participer à la réduction de ce déficit. Pour 2024, les évolutions des dépenses réelles de fonctionnement ne devront pas dépasser les 2%.

FONCTIONNEMENT

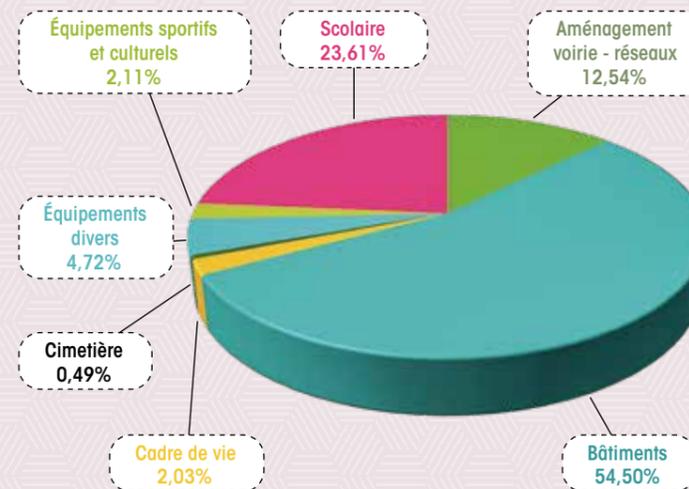


De plus, le contexte immobilier impacte également nos recettes d'investissement avec une diminution attendue des taxes d'aménagement. Non seulement, cette recette est impactée par la diminution des constructions neuves mais également par une modification de son mode de perception. Précédemment, le fait générateur de la taxe était l'autorisation de construire. Depuis septembre 2023, le fait générateur est la déclaration d'achèvement de travaux. Ce changement entraîne en conséquence, un décalage dans la

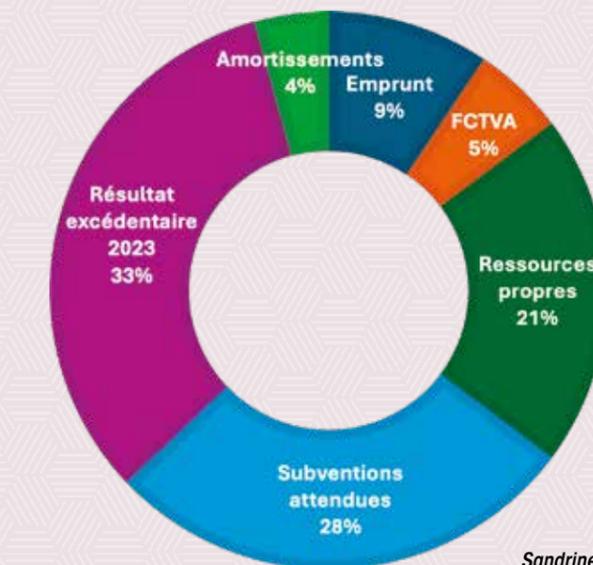
INVESTISSEMENT

> DÉPENSES

Les investissements 2024 sont évalués à 1 657 000€.



> RECETTES



perception de la recette qui devrait avoir un effet dès 2024 dans le budget. Face au contexte, nos dépenses de fonctionnement sont en hausse de manière structurelle. Le conseil municipal continuera de contrôler et maîtriser ses dépenses comme il le fait depuis ces dernières années. Vous pouvez consulter le DOB complet sur le site de la mairie.

Sandrine PEYRON

ATELIER OSEZ BOUGER AUTREMENT

Le CCAS en partenariat avec la communauté des communes Cœur de Garonne et la Mutualité Française Occitanie, a organisé à Lherm, un atelier « Osez bouger autrement » pour les plus de 60 ans.



Issue du croisement des arts martiaux et des neurosciences, la Méthode Feldenkrais™ vise à développer harmonieusement la santé physique, psychique et émotionnelle grâce et à travers le mouvement. Au cours des 12 séances collectives, les participants ont été guidés par la voix du praticien pour explorer des combinaisons de mouvements. Ils ont pu s'immerger dans un processus bienveillant d'apprentissage qui leur a permis notamment :

- de mieux connaître leur anatomie,
- de jouer avec différentes parties du corps pour affiner leur coordination,
- d'enrichir leur façon de bouger pour s'affranchir des habitudes limitantes voire douloureuses...

Les 12 participants ont apprécié ces moments de détente. Nous espérons organiser d'autres ateliers prochainement.

DISTRIBUTION DE COLIS GOURMAND POUR NOS AÎNÉS

Les membres du CCAS organiseront comme chaque année la distribution d'un colis gourmand pour les plus de 75 ans début janvier 2025. Ils iront à la rencontre de nos aînés mais le nombre de colis étant de plus en plus importants, avant cette tournée, deux après-midis de permanence seront à nouveaux organisés à la salle du conseil municipal. Cela permettra, à ceux qui pourront se déplacer, le temps d'un café ou d'un thé, d'échanger et de passer un moment convivial ensemble. La distribution prend beaucoup de temps aussi nous espérons que vous serez nombreux à venir récupérer votre colis. Les dates seront communiquées fin décembre. La liste des aînés est en principe à jour, cependant si vous êtes nouveaux habitants et avez l'âge requis ou si vous n'avez pas eu les colis précédents, n'hésitez pas à vous signaler à l'accueil de la mairie.

Les membres du CCAS

PROGRAMME PRÉVENTION FASSIP - ICOPE

La CPTS Sud Toulousain a proposé la mise en place du programme Prévention FASSIP à la mairie de Lherm. Dans un premier, Sandrine Blatzheim, animatrice territoriale ICOPE et Axel LOXQ, Chargé de missions de la CPTS du Sud Toulousain ont rencontré Frédéric Pasion et Catherine Merci pour présenter les objectifs, choisir une salle et planifier les dates des ateliers.

Une conférence d'information a été organisée à la salle du Conseil le lundi 2 septembre pour présenter le programme ICOPE développé par le Gérotopôle de Toulouse qui permet de surveiller ses capacités pour un vieillissement réussi et une autonomie préservée (Programme gratuit et national soutenu par la CPAM).

Actuellement, plus de 60 000 personnes de 60 ans et plus, ont adopté ce nouveau réflexe de prévention en Occitanie.

Un dépistage ICOPE sur les diverses fragilités a été organisé. Des ateliers d'activité physique, de diététique et de bien-être ont débuté fin septembre pour une année.

Une dizaine de personnes participeront donc, pendant un an, aux ateliers qui sont gratuits.

ET POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME
<https://www.icope.fr/>



CONTACT CCAS



Partenaires du CCAS

Le service d'action sociale de la communauté des communes Cœur de Garonne

Directrice action sociale : Marie-Line DURROUX
 ☎ 06 31 32 56 42

Conseillère en économie sociale et familiale : Pauline BOUTONNET
 ☎ 06 28 70 11 59

Portage de repas
 ☎ 05 61 98 27 72

Transport à la demande - Marché de Rieumes le jeudi matin
 ☎ 05 61 98 27 72

FRANCE SERVICE Cazères
 ☎ 05 62 01 48 59

FRANCE SERVICE Rieumes
 ☎ 09 67 51 89 96 / 06 14 80 78 39

La Maison des solidarités de Cazères (MDS)
 ☎ 05 61 98 44 70
 ☉ Permanence à Rieumes le jeudi matin sur RDV

Le SIAS Escaliu (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale)
 Aide et Accompagnement à domicile
 Petit dépannage
 ☎ 05 61 56 18 00

Accès au droit à Rieumes
 ☎ 05 61 98 38 79
 🏠 Maison du Tailleur à Rieumes

La Mission locale à Carbonne
 ☉ Permanence en mairie sur RDV
 ☎ 09 70 22 05 00

Afidel
 ☉ Permanence "RSA" en mairie sur RDV
 ☎ 07 49 27 19 47

Les Restos du Cœur à Rieumes
 ☎ 05 61 08 42 77

Du côté des femmes à Muret
 ☎ 05 34 63 16 74

Permanence des conseillers départementaux du canton de Cazères
 ☉ Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD vous reçoivent sans RDV un jeudi par mois
 🏠 Maison du Tailleur à Rieumes
 ☎ 09 67 51 89 96

UN TEMPS DE RÉPIT POUR LES AIDANTS

La communauté des communes Cœur de Garonne propose un accueil pour permettre un répit aux aidants.

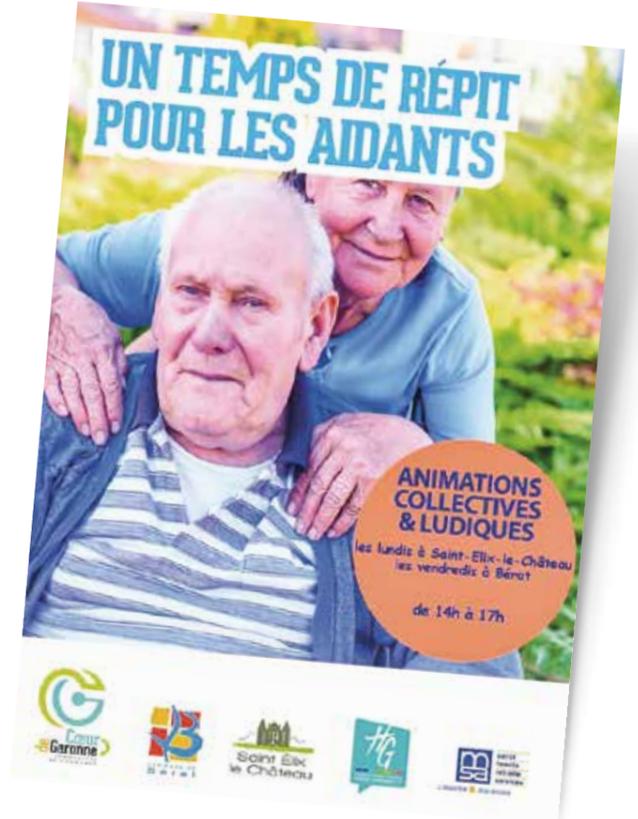
La commission action sociale de la communauté des communes, a travaillé pour mettre en place un accueil pour les aidants. Le rôle d'aidant, souvent assumé par un conjoint, un parent ou un ami, a un impact significatif sur la vie quotidienne : stress, isolement, fatigue...

Cette expérimentation, ouverte à partir de septembre 2024 à Bérat et Saint-Elix-le-Château, accueillera les personnes atteintes de maladies neuro-évolutives (Alzheimer, etc.) dans un environnement sécurisé et proposera diverses activités (ateliers, jeux...) pour favoriser le bien-être.

Elle permettra aux aidants de souffler et de profiter d'un moment de répit tout en proposant des activités adaptées aux personnes aidées.

POUR EN SAVOIR PLUS

📄 <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/du-repos-pour-les-aidants/>



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes s'investit !

Le samedi 28 septembre les CMJ ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisé par la communauté des communes Cœur de Garonne. Des citoyens et des élus étaient également présents. Cette matinée a permis de se rendre compte de l'incivilité de certaines personnes et de faire, espérons-le, réagir afin de préserver la propreté de notre beau village.

D'autres projets sont en cours. Les jeunes conseillers travaillent sur une nouvelle boîte à livres et prépare déjà les prochaines actions de fin d'année comme le Téléthon, le marché de Noël et la collecte des jouets... Ils participeront également aux goûters dansant des aînés.

Merci à tous pour votre soutien !

Catherine MERCI



MJC

Club d'activités

C'est une nouvelle rentrée qui débute et nous sommes très heureux de vous retrouver pour cette saison 2024-2025.

Notre objectif est de proposer une offre diversifiée et attractive pour toutes et tous, quel que soit votre âge ou votre centre d'intérêt. Nous veillons à ce que chaque adhérent-e puisse trouver une activité qui lui corresponde et qui lui permette de s'épanouir.

Nous mettons un point d'honneur à promouvoir la convivialité, l'échange au sein de notre maison, en favorisant les rencontres entre les publics et en encourageant la participation aux événements et animations organisées tout au long de l'année.

Ici et maintenant, dans ce lieu où nous nous retrouvons, où nous travaillons pour tous, nous affirmons le principe d'un accueil inconditionnel des publics. Nous défendons des valeurs de laïcité et de respect des différences.

Cette année nous sommes fiers d'enrichir notre palette de clubs d'activités :

- Chorale enfants à partir de 8 ans
- Création musicale à partir de 6 ans
- Percussion de rue / batucada enfants à partir de 9 ans et adultes
- Quelques nouveautés dans le forfait forme et bien-être : marche active et cardio boxing

Nous nous efforçons de donner le meilleur pour continuer à proposer une offre variée.

Animation locale et culturelle

► POUR COMMENCER UN PETIT RETOUR DE CE QUE LA MJC VOUS A PROPOSÉ :

Le dimanche 2 juin a eu lieu notre **vide-greniers** annuel. 48 exposants étaient installés sur la place de l'église ainsi que sur le boulodrome. En parallèle une JAM Session était organisée. Ce qui a permis à des musiciens du village mais aussi des visiteurs de se retrouver et jouer ensemble et partager un moment de partage et de convivialité.

Le samedi 15 juin, la fête de la MJC a débuté par l'**audition de musique**, pour la deuxième fois sous la halle. Chaque élève des différents clubs a bénéficié de la scène et d'un sonorisateur pour faire découvrir les progrès faits pendant l'année. Les adhérents ont partagé un moment autour d'un apéritif pendant que certains profitaient encore de la scène pour faire un bœuf.



À 15h, les 2 groupes du **club cirque** ont proposé un spectacle de jonglage, de rolla-bolla, de ballon d'équilibre, à la salle des fêtes.

À 18h, un **jeu de piste « À la découverte du village »** a été proposé aux familles. De photos en photos, d'énigmes en énigmes, les participants ont déambulé dans le village à la recherche d'indices. Au final, ils devaient reconstituer une phrase avec tous les indices trouvés sur leur chemin.

À 19h30, un **concert** avec le groupe « D'eux » a enflammé la halle avec des reprises de Céline Dion.

► ET MAINTENANT LES DATES À RETENIR :

Nous vous donnons rendez-vous :

- Le **jeudi 28 novembre** pour un spectacle enfants, à la salle des fêtes.
- Le **vendredi 13 décembre** pour le marché de Noël qui aura lieu sous la halle.
- Le **vendredi 24 janvier** pour une pièce de théâtre de Feydeau interprétée par « Les fous de la rampe »
- Le **samedi 8 février** pour un après-midi sportif en famille.
- Le **samedi 22 mars** pour le carnaval
- Le **dimanche 27 avril** pour assister ou participer à course de caisses à savons (renseignements de participation sur le site de la MJC)

ALAE / ALSH

L'accueil de loisirs a été ouvert du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août 2024. Près d'une centaine d'enfants était inscrit chaque jour de ces vacances d'été.

L'équipe d'animation a mis en place des projets et animations autour du thème « *les festifolies* ». Au programme pour les enfants de 3 à 11 ans :

- **Des sorties** à animaparc, à la forêt magique à Cornebarrieu, des jeux gonflables et la ferme dans le centre de loisirs, jonglerie et sculpture de ballons avec des intervenants.



- **Quatre veillées** de 18h30 à 21h avec un grand jeu.
- **Un séjour** à Villelongue dans les Hautes Pyrénées (du 15 au 19 juillet) où 15 enfants de 7 à 11 ans ont fait une randonnée au lac de Gaube et à Argelès-Gazost, une visite du parc animalier des Pyrénées et des grottes de Bétharam, ainsi que la montée en funiculaire du pic du Ger.



Les animateurs dont deux animateurs stagiaires BAFA ont proposé de nombreuses activités autour de la fête comme des créations de jeux et de décors relatifs au thème des festifolies, des ateliers cuisine (pommes d'amour, gaufres...), jeux d'eau et grands jeux de fêtes foraines.

L'évènement mondial des jeux Olympiques Paris 2024 a permis de mettre en place des séances de sports et de suivre nos athlètes français avec le podium de médailles. Les adolescents de l'espace jeunes ont préparé un grand jeu pour les enfants de la maternelle.

De belles journées pour les enfants Lhermois comme des extérieurs.

Les vacances d'automne et d'hiver arrivent à grands pas. Nous vous donnons rendez-vous respectivement du 21/10 au 31/10/2024 et du 30/12 au 3/01/2025. Concernant la rentrée scolaire, l'ALAE reprend le lundi 2 septembre (matin : 7h30 / 8h50, midi : 12h / 13h50, soir : 17h / 18h30). En début d'année, nous mettrons en place des accueils spécifiques pour les enfants en petite section ainsi que les enfants arrivant en CP. De plus, l'équipe d'animation proposera des projets d'animation pédagogiques tout au long de l'année dans le but de construire un environnement éducatif épanouissant pour tous les enfants.

Espaces Jeunes

L'espace jeunes est un lieu du village reconnu par les adolescents qui s'y retrouvent pour partager des moments à la fois ludiques et conviviaux. Les animateurs sont à l'écoute des jeunes et mettent en place des projets et événements qui parlent aux collégiens comme aux lycéens. Un séjour à Madrid au mois d'avril, un séjour à Saint Cirq Lapopie en juillet, des rencontres entre espaces jeunes en partenariat avec la 3CG, des chantiers jeunes (renovation du four à pain du bois des Escoumes et la création d'un jardin à l'accueil de loisirs), de nombreuses animations autour du labo numérique, les ateliers cuisine, le sport... L'engagement des jeunes est une des forces de ce lieu ressource qui s'agrandit d'année en année.



Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023-2024 et nous attendons les ados toujours nombreux pour partager ces moments et réaliser de nouveaux projets ensemble. Des sorties sur les samedis et les vacances sont à venir, tout comme de nouveaux séjours et les soirées du vendredi soir tant attendues !

L'accès à l'espace jeunes est gratuit en dehors des séjours et des sorties. L'accueil libre sans inscription est toujours possible sur les horaires d'ouverture. Nous vous accueillons sur les créneaux suivants :

- Le mercredi de 13h00 à 18h30
- Le vendredi de 16h00 à 18h30
- Le samedi de 14h00 à 18h00
- Vacances scolaires : 07h30 à 18h30

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les activités de la MJC et prendre rendez-vous sur :

www.mjclherm.fr



LES PTITES BOUILLES

Le mois de septembre est synonyme de changement pour certain(e)s de nos Ptites Bouilles. Des enfants que nous avons vu grandir, vont emprunter le chemin de l'école pour la première fois, et nous aussi, et comme chaque année, nous connaissons ces sentiments de nostalgie et de fierté. Aux côtés des parents nous avons été présentes afin de les préparer au mieux pour ce nouveau chapitre de leur vie.

Notre association a ce rôle et s'y emploie au mieux. Le fait de pouvoir réunir des assistantes maternelles travaillant à leur domicile, et de partager diverses activités à plusieurs, et dans différents endroits, (salle, structures, extérieur) leur permet d'être préparé à cela. Musique, percussions africaines, balade, médiathèque, sortie à la ferme, bricolages divers, motricité, partage, célébrations des anniversaires, de fêtes et bien d'autres choses encore, sont autant d'outils indispensables pour eux.

Nous représentons ainsi un mode de garde qui allie à la fois un accueil au plus proche de l'enfant tout en offrant la possibilité de grandir dans une petite communauté lors de nos regroupements. De plus, en confiant votre enfant à une professionnelle de la petite enfance, vous bénéficiez des aides du complément de mode de garde.

Qui dit départ de certains, dit également arrivés de nouveaux membres au sein de certaines assistantes maternelles !

Il est d'ores et déjà prévu un planning complet d'activités physiques et créatives, thématiques, de découvertes pour le plus grand bonheur de tous.

Besoin d'en savoir plus ?

De nous suivre au gré de nos aventures ?

Flashez ce QR code pour accéder directement à notre site public. Vous y retrouverez également les coordonnées et les disponibilités des assistantes maternelles de l'association.



LES PTITES BOUILLES

lesptitesbouilleslherm@gmail.com



OMBRE ET SOLEIL

La saison 2024-2025 de Tai Chi a repris le jeudi 19 septembre sur la commune de Lherm (mardi 17/09 pour Muret). Pour vous présenter cette activité, je voudrais revenir un instant sur une manifestation qui s'est déroulée durant le week-end de l'ascension (du 9 au 12 mai), dans le gymnase municipal de la commune de Lherm

Il s'agissait d'un stage national de Tai Chi Chuan organisé par les membres de l'association « OMBRE et SOLEIL ». De nombreux participants, novices et confirmés, venus de toute la France, ont participé aux nombreuses activités proposées telles que : Exercices taoïstes, Qi-Gong, Yi-Gong, automassages, etc. Suite à l'échauffement, l'ensemble des participants a répété les différents enchaînements composants « la forme ».

Le Maître Artisan J-François BILLEY qui exerce depuis plus de 45 ans, fondateur du style du Petit Dragon était très présent parmi eux. Durant ce stage, il a prodigué des conseils avisés à nombre de participants afin de mieux appréhender cet art martial interne et ses techniques.



De gauche à droite : Paul RAAB et J-François BILLEY



Avec l'aide d'une autre figure emblématique de l'association, Paul RAAB, enseignant et référent pour la région OCCITANIE, fort lui aussi d'une expérience de plus de 40 ans, ces derniers se sont livrés à plusieurs démonstrations, dont la « poussée des mains », comme le montre la photo de gauche.

Par ailleurs, et comme chaque année, Paul a animé deux week-end de stage.

Pour finir ce stage et profitant d'une météo ensoleillée, les participants ont partagé les pizzas du « Moulin à pizza », les burgers du « Whynot » et les plats réunionnais de « Gout'Anou ».



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

OMBRE ET SOLEIL

Paul RAAB

praab@orange.fr

LE GUIDON LHERMOIS

Tout va bien pour le Guidon Lhermois, les kilomètres défilent toujours autant sous leurs roues.

Notre rando en mai a réuni 330 cyclos venus des clubs extérieurs. En juin la randonnée de 3 jours organisée par la commission FSGT au départ d'Aspet, 12 cyclos du club ont participé. Nous avons encadré l'organisation vélo/bus du Lherm pour les enfants des écoles.

Plusieurs sorties vélo/resto ont été organisées, une au départ de Tourtouse et l'autre de Castelnaud Durban, sans oublier celle au départ de Lombez avec le casse-croûte dans la musette et quelques sorties en montagne.

Nous avons été présents au forum des assos avec une bourse vélo. L'automne est arrivé et nous souhaitons toujours rouler, rouler...

Suite de notre activité dans le prochain numéro.

Bonne rentrée à tous.

LE GUIDON LHERMOIS

M. Pascal SELLU

06 15 18 01 95



GROUPE VOCAL

Le Groupe Vocal Lhermois, crée en 1993, est un chœur mixte composé de 31 choristes répartis en 4 pupitres (Altis, Sopranis, Ténors, Basses) qui interprètent un répertoire diversifié (Renaissance, chants sacrés, variété française contemporaine, extraits du répertoire lyrique).

Depuis le 15 septembre 2023, la chorale évolue sous la baguette du nouveau chef de Chœur Bruno MAZZORATO, elle anime diverses manifestations telles

que concerts à but humanitaire (Téléthon, Unicef, Rétina entre autres), messes chantées, messes de mariages etc... elle participe à la vie associative de la commune (animation du marché, commémoration du 11 novembre, fête de la musique...).

Le GVL, sur invitation de la chorale populaire de Colomiers et de la chorale de Roguet, a animé avec succès ces 2 concerts. De nombreux projets sont à l'étude pour 2024-2025.

Un pique-nique a clôturé la saison dans la convivialité au bord du lac du Loup.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre le vendredi à 14h pour 1h30 de répétition dans la bonne humeur et l'amitié à la Chapelle du bout du pont. Nous vous réserverons le meilleur accueil.

GROUPE VOCAL LHERMOIS

06 38 32 74 44 ou 05 61 56 70 06



ROAD'S RAPTORS

Avec plus de 200 bikers dans les rues de Lherm, des voitures américaines et plus de 300 visiteurs, la première concentration de l'association de motards Road's Raptors a été un succès.

Ce premier évènement du dimanche 7 avril 2024 marquait les 5 ans d'existence de l'association présidée par Dominique Lagriffoul.

12 stands étaient présents : bijou, tatoueur, barbier, coutelier, liqueurs artisanales, personnalisation d'objets, accessoires divers de bikers, produits et huiles de motos, tableau fantaisie de collage, vêtements, churros et crêpes et bien-sûr une grande et belle buvette.

Les membres de l'association HD (Harley Davidson) de Buzet-sur-Tarn ont effectué des baptêmes motos au profit d'enfants malades.

Un concert du groupe toulousain Adzelo Rock-Covers, avec du rock et des musiques d'ambiance a animé la journée dont le repas.

LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT AURA LIEU :

le 6 avril 2025



ALAC

LA VIE DE L'ALAC

Samedi 27 janvier s'est déroulée l'Assemblée générale en présence de Monsieur Gilbert Gil représentant Monsieur le Maire. Le Président présente son rapport moral et remercie la municipalité qui soutien son action et toutes les personnes qui s'impliquent autour de lui pour la réussite des cérémonies commémoratives - le programme annuel des cérémonies commémoratives est voté par les assemblées législatives et diffusé par décret signé du Président de la République.

Cette année est particulièrement chargée en anniversaires d'événements historiques :
Le 7 mai, 70^{ème} anniversaire de la fin de la bataille de Dien Bien Phu, présence de L'ALAC à l'Ecole des Troupes AéroPortées de PAU et présentation au Chef d'Etat-Major des Armées le Général d'armée Thierry Burkhard.



Le 8 mai, devant le Monument aux Morts de LHERM sur lequel figurent les noms de tous les Lhermois « Morts pour la France » a été célébrée le 80^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 Mai 1945 qui acte la capitulation allemande.

Le 6 juin, 80^{ème} anniversaire du débarquement allié sur la côte normande.

Le 6 juin, présence du Président de l'ALAC aux obsèques de Madame Geneviève de Galard décédée à Toulouse le 30 mai, à l'âge de 99 ans, dont la cérémonie s'est déroulée à Saint-André, près d'Aurignac, avant son transfert aux Invalides à Paris pour un hommage national.

Le 8 juin, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Indochine, l'ALAC dépose un bouquet au Monument aux Morts de LHERM et participe à la cérémonie commémorative à CUGNAUX.

Le 10 août, cérémonie organisée par l'amicale du Maquis de RIEUMES-MURET en hommage au Commandant Jules Delattre, commandant du maquis, assassiné à RIEUMES

par la milice locale, dépôt de gerbe et hommage devant le gisant suivi de la cérémonie commémorative en forêt de SAVERES LAUTIGNAC.

► PROJET POUR LA FIN DE L'ANNÉE

- Le 11 novembre, cérémonie commémorative au Monument aux Morts de LHERM
- Le 5 décembre, cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Algérie, Tunisie, Maroc.

Ils nous ont quitté ce début d'année :

Yves Commanay et René Debruge, tous deux anciens combattants d'Algérie.

tard, le 17 juillet, un drap blanc posé sur le pré de la « Rougeat » leur signale qu'un convoi allemand de 200 hommes, camions et blindés, approche du bois. Un combat s'engage, qui durera trois longues heures et qui fera 20 victimes chez les allemands. Il est devenu urgent de changer de lieu.

Le 9 août 1944, le commandant Delattre est avisé que des miliciens oeuvrent dans le secteur de Rieumes, il se rend dans le village en compagnie de son chauffeur et de monsieur Marcus.

Une fois sur les lieux, une échouffourée est déclenchée. Des hommes armés, miliciens et gestapistes, rassemblent des artisans du quartier, les forçant à monter dans une voiture. La jeune Henriette Biassou voit tout de sa fenêtre. Brusquement une voiture s'arrête à leur hauteur, le commandant Delattre s'approche pour parlementer, il est immédiatement fauché par une rafale de balles et s'écroule.

Craignant l'arrivée du Maquis, les assaillants repartent rapidement laissant le corps criblé de balles de Jules Delattre et les occupants de la voiture blessés.

Cet homme du nord s'est éteint sur nos terres gasconnes.

Des engagements sans faille pour la liberté, l'honneur, l'amour de la Patrie comme le furent ceux de Jules Delattre à qui nous rendons hommage au pied de ce gisant nous permettent de maintenir nos consciences en éveil. Essayons de nous rappeler, toutes générations confondues que, grâce à des femmes, des hommes qui ont su résister, qui ont sacrifié leur vie, leur jeunesse, leurs amours, leur famille, nous sommes libres de nos gestes, nous sommes libres de nos pensées, de nos idéaux, de notre liberté de culte, de notre appétit de vivre en toute quiétude et en démocratie dans ce monde si trouble. »

Écrit en collaboration avec
Madame Annie Trulls, née Garrigues
Présidente du Maquis de Rieumes-Muret

Jules Delattre est né le 31 janvier 1887 à Clary (Nord) unique fils d'un couple qui cumule les métiers de tisseurs et petits cultivateurs.

Après son certificat d'études, il aide ses parents mais il est animé d'une soif d'aventures et de connaissances qui l'amènera, à 20 ans, à s'engager dans l'armée pour 3 ans au 21^{ème} Régiment d'artillerie de Douai.

Il a l'occasion de montrer son courage en mars 1916, il organise l'évacuation de son cantonnement sous le feu d'un bombardement intensif qui lui vaudra, pour son courage et son mépris du danger, une citation à l'ordre de la division. Accidenté et immobilisé pendant plusieurs mois, il continue de se former afin de devenir officier.

Il est promu lieutenant en 1918 et décoré de la Croix de Guerre.

Il passe au 1^{er} régiment d'Aérostation, devient observateur en ballon, est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur puis promu au grade de capitaine en 1928.

En 1936 il est mis en congé définitif du personnel navigant. Il est rayé des cadres de l'armée en 1940 et se retire à Douai.

EURO LHERM JUMELAGE

L'année 2024 aura été une année une fois de plus particulière pour Euro-Lherm Jumelage.

En effet, nous n'avons pas encore pu reprendre le cours normal de nos activités en raison de la longue indisponibilité de la salle des fêtes du Lherm.

Nous avons cependant pu y proposer notre soirée Fiesta y Bodega en février qui a été une réussite et nous a permis de nous relancer.

Les 17, 18 et 19 mai 2024, nous avons été accueillis pour célébrer le 30^{ème} anniversaire du jumelage à Binaced-Valcarca.

Nous avons passé un week-end formidable au milieu de nos correspondants lors de la fête de la patronne du village. Nos maires respectifs ont pu se rencontrer à cette occasion et notre maire, Frédéric Pasion que

nous remercions pour avoir fait le déplacement, a pu découvrir ce village un peu différent du nôtre, très festif, et dont les habitants investis dans le jumelage et leur maire sont très attachés à nos liens.

Nous aurons le grand plaisir de recevoir nos amis dans le courant de l'année 2025, à nous de leur concocter une aussi belle réception !

La salle des fêtes semble être sur le point d'être remise à disposition pour nos soirées. Nous y programmerons bientôt une belle soirée bodega.

Bien sûr, nous poursuivons notre investissement au profit du Téléthon 2024 et nous vous proposerons à nouveau une randonnée d'environ 10 km autour de notre village, suivie d'un temps partagé autour d'un plat réconfortant. Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon, nous vous espérons nombreux lors de la

marche et tout autant au repas qui devrait pouvoir se tenir au chaud dans la salle des fêtes !



EURO LHERM JUMELAGE

Suivez-nous sur Facebook :

@euro-lherm-jumelage

Informations par mail à : lherm.elj@orange.fr

06 69 75 61 77

HOMMAGE AU LHERMOIS JULES DELATTRE (1887-1944) COMMANDANT DU MAQUIS DE RIEUMES

Au nom de l'amicale du Maquis de RIEUMES-MURET et en mon nom, je tiens à remercier la municipalité de RIEUMES et son équipe qui, depuis de nombreuses années, nous accompagnent pour cette journée du souvenir.

En ce jour du 10 août 2024, nous honorons la mémoire de Jules Delattre, commandant du Maquis de Rieumes-Muret.

« La journée du 9 août 1944 fut un jour terrible. Le commandant Delattre, chef du Maquis de Rieumes, est lâchement assassiné, ici, à Rieumes, par la milice locale. Capitaine de l'armée de l'air retraité, officier de réserve, il subit la débâcle de juin 1940.

Originaire du Nord de la France, il ne reste pas insensible à la Résistance. Replié à Muret après 1940, il s'installe à Lherm, commune voisine, en 1943 et prend le commandement d'un groupe de patriotes du Juge Reboul, et crée le maquis. Il est rejoint par les docteurs Roger et Schwartz et l'adjudant-chef Lecussan, retraité de l'armée de terre. Il participe à diverses actions clandestines dans le secteur de Rieumes-Muret, des parachutages s'organisent pour constituer un dépôt d'armes sur le secteur de Rieumes.

Après les messages du débarquement sur la côte normande le 6 juin 1944, Jules Delattre est cantonné avec ses hommes dans la forêt de Savères-Lautignac. Il faut prendre des précautions et être encore plus prudent. Les sabotages continuent (voies ferrées, dépôt de carburant, lignes téléphoniques...). Les allemands répliquent en bombardant la forêt le 15 juillet à 6 heures du matin. « Surtout pas de réaction » intime le commandant Delattre. Aucune victime n'est à déplorer. Mais deux jours plus



Maquis de rieumes



MÉDIATHÈQUE

Festival partir en livre les mercredi 3, 10 et le mardi 16 juillet

Au cœur de l'été les médiathécaires et les jeunes lecteurs de Lherm ont participé aux festivités du festival de littérature jeunesse « Partir en livre ». En cette année olympique, la dixième édition du festival mettrait à l'honneur le sport et les jeux. Au cours du premier après-midi, le mercredi 3 juillet, divers grands jeux en bois (prêtés par la médiathèque départementale) ont été mis à disposition du public dans la cour de la Mairie. Le second après-midi (mercredi 10 juillet) était consacré à des ateliers créatifs proposés aux enfants : confection de flamme olympiques, peinture de drapeaux, pâte à sel... Le programme des festivités s'est conclu sur un point d'orgue le mardi 16 juillet avec la tenue des premières Olympiades du livre ! Les athlètes se sont affrontés au cours d'épreuves telles que le parcours de livre sur la tête, la chasse au livre dans la bibliothèque, la course de tubes et bien sûr, l'épreuve reine, la lecture artistique !

Chaque participant s'est vu remettre un chèque-livre offert par le Centre National du Livre et les organisateurs du festival. La grande vainqueuse a quant à elle remporté la très convoitée coupe des lecteurs.

Le festival sera de retour à la médiathèque l'année prochaine !



Matinées jeux avec Mathieu, ludothécaire de l'association Homo Ludens

Tout au long de l'année nous avons eu le plaisir de recevoir Mathieu, ludothécaire de l'association Homo Ludens pour des matinées jeux. Mathieu est venu à la rencontre des usagers de la médiathèque avec ses montagnes de jeux de société pour nous présenter les dernières nouveautés et ses derniers coups de cœurs. Avec passion et savoir-faire, il a fait découvrir des dizaines de jeux aux participants, menant des parties endiablées avec tous et toutes.

Nous aurons le plaisir de continuer le partenariat avec Mathieu en 2025. Les dates seront données dans notre newsletter et sur les réseaux.



À venir en janvier-février à la médiathèque

- La nuit de la lecture 2025 - le week-end du 25 janvier 2025
- « Souris 7 » - Spectacle en pop-up tout public (à partir de 3 ans) de la Compagnie La Petite Bohème - Samedi 8 février 2025 à 16h30

Vos prochains rendez-vous !

NOVEMBRE 2024

- **Mercredi 11**
Cérémonie
ALAC
- **Mardi 12**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Dimanche 17**
Assemblée générale
Pétanque
- **Samedi 23**
Festival du jeu : Le RôleFest
Boutik Ô Communs
- **Samedi 23 & dimanche 24**
stage de tai chi chuan
Ombre et Soleil
- **Vendredi 29**
Théâtre
MJC

DÉCEMBRE 2024

- **Dimanche 01**
Téléthon
Euro Lherm Jumelage
- **Mardi 10**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Jedi 12**
Assemblée Générale
Euro Lherm Jumelage
- **Vendredi 13**
Marché de Noël
MJC - Lherminots
- **Lundi 16**
Spectacle
École maternelle

JANVIER 2025

- **Vendredi 10**
Assemblée Générale
Cheveux d'Argent
- **Dimanche 12**
Point café
Guidon Lhermois
- **Dimanche 12**
Assemblée Générale
Manivelles Occitanes
- **Mardi 14**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Dimanche 19**
Galette
Foot
- **Jedi 23**
Spectacle enfants
MJC
- **Samedi 23 & dimanche 24**
Stage de Tai Chi Chuan
Ombre et Soleil

FÉVRIER 2025

- **Samedi 08**
Sport en famille
MJC
- **Mardi 11**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent

MARS 2025

- **Mardi 11**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Jedi 13**
Réunion inter club
Guidon Lhermois
- **Samedi 15 & dimanche 16**
Stage de Tai Chi Chuan
Ombre et Soleil
- **Samedi 22**
Carnaval
MJC
- **Samedi 29**
Concours
Pétanque

AVRIL 2025

- **Dimanche 06**
Rassemblement Bikers
Road's Raptors
- **Mardi 08**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Dimanche 07**
Course caisse à savon
MJC

MAI 2025

- **Samedi 3 & dimanche 4**
stage de tai chi chuan
Ombre et Soleil
- **Jedi 08**
Cérémonie
ALAC
- **Mardi 13**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Jedi 15**
Réunion fédération
Guidon Lhermois
- **Samedi 17**
Vide grenier
MJC
- **Dimanche 18**
Rando annuelle
Guidon Lhermois

JUIN 2025

- **Samedi 07**
Concours
Pétanque
- **Mardi 10**
Repas mensuel
Cheveux d'Argent
- **Du 20 au 23**
Fête locale
Mairie
- **Samedi 28**
Concours
Pétanque

LA VIE À LA FERME À LHERM AU DÉBUT DU 20^{ème} SIÈCLE

Dans un confort relativement modeste, le père, la mère, les enfants et souvent la belle famille et les petits enfants vivaient sous le même toit, dans la bonne entente et chacun avait son rôle pour la bonne marche de l'exploitation.

Les hommes, dotés d'un savoir-faire, acquis de génération en génération, s'occupaient du travail de la terre et des cultures. A savoir céréales, blé, orge, maïs et de la vigne ; tout cela travaillé avec des bœufs, des vaches ou un cheval. Ils géraient aussi l'élevage de tout le bétail.



Hormis les brouettes, faux, fourches et bêches, les outils tractés étaient sommaires, à savoir les charrues, rouleaux, herses, charrettes et divers chariots.

C'est à partir des années 20 qu'apparaissent les premières machines mécaniques à traction animale, faucheuses, faneuses, râtaux et moissonneuses-lieuses. Les tracteurs viendront vers la moitié du siècle.



Les femmes s'occupaient du ménage, des enfants, du jardin et du soin des volailles, lapins et surtout du cochon indispensable et nécessaire à la nourriture de la famille.

Les enfants, dès l'âge de 8-10 ans, au retour de l'école, après avoir fait les devoirs et pris leur goûter assuraient la garde du bétail, des oies, dindons et autres. Ils devaient aussi ramasser aux champs, les bonnes herbes pour les lapins, ou aider aux menus travaux de jardinage.



Les grands-parents, dans la mesure du possible, donnaient aussi de sérieux coups de main.

Le train-train de vie se modifiait à la saison des battages et aux vendanges.

Ce travail de battage était confié à un entrepreneur agricole, qui venait à la ferme avec son matériel battre les gerbes moissonnées et entreposées en splendides gerbiers. Il fallait pour ce chantier beaucoup de bras et une méticuleuse organisation. C'était un coup dur et, tout comme pour les vendanges, on faisait appel à l'entraide du voisinage. Ces travaux s'effectuaient dans une bonne ambiance et se terminaient dans la joie et la bonne humeur autour d'un repas amoureusement préparé par la fermière.

Les foires et marchés étaient importants dans la vie rurale. Ils étaient très fréquentés et nécessaires pour y vendre les produits de la ferme : volailles, bétail et autres ; et acheter les besoins du ménage.

On s'y rendait à pied, à vélo ou avec l'attelage à cheval et, c'est dans les années 30 qu'un service de car assure la liaison des marchés de Rieumes et Muret.

Outre ces petits revenus, c'est la vente du blé et du bétail qui amène le plus d'argent à la famille.

Le bœuf de trait y contribue aussi, car il faut savoir que naissant veau à la ferme, devenu adulte il est dressé et devient bœuf de labour et à la fin de sa carrière, bien engraisé, il est vendu à prix fort au boucher du village.

Malgré leur vie laborieuse, ces travailleurs de la terre s'accordaient aussi des loisirs, notamment la pêche, la chasse, voire le braconnage. Ils ne manquaient pas les sorties du dimanche au village, se retrouvant entre amis au café ou chez les artisans. Les pratiquants allaient à la messe. Les offices religieux sont très suivis surtout par les dames et les enfants.

C'est en famille que l'on va à la fête locale et autres manifestations du pays. Les jeunes sont assidus aux bals, incontournables lieux de rencontres amicales et amoureuses. Les fêtes de famille sont très joyeuses et appréciées. Tout compte fait, on s'accommode bien de cette façon de vivre et on apprécie au plus haut point les services à domicile : l'épicier ambulant, le boulanger, le facteur entre autres. Le médecin, au besoin avec son attelage cheval et plus tard son automobile effectuait ses visites à la ferme et y pratiquait aussi les accouchements.

Pour communiquer, peu ou pas de téléphone ; il fallait aller à la cabine postale. Outre le courrier pour les urgences on avait recours au télégramme. Pour les informations il y avait les journaux et quelques postes radio TSF.

Les charges administratives étaient légères et peu préoccupantes, n'occasionnaient pas de gros soucis et on savourait l'arrivée de tout progrès.

C'est aussi succinctement résumé que dans le labeur et la sérénité se déroulaient en ce temps la vie des paysans Lhermois.

CONTESTATION DU PLU ADOPTÉ EN 2019

Par une requête et des mémoires enregistrés les 14 septembre 2020, 8 octobre 2020, 21 décembre 2021, 31 mai, 26 juin et 10 juillet 2024, la SCI Marie-Christine, représentée par la SELARL d'avocats Montazeau et Cara, avait demandé au tribunal administratif :

1. D'annuler la délibération en date du 17 septembre 2019 par laquelle le conseil municipal de Lherm a approuvé la révision du plan local d'urbanisme communal, ainsi que la décision implicite rejetant son recours gracieux du 15 novembre 2019 ;
2. D'joindre à la commune de Lherm, sur le fondement des articles L. 911-1 à 4 du code de justice administrative, de reprendre l'instruction du PLU, conformément à la procédure de révision, en vue de corriger son contenu conformément au sens du jugement à intervenir ainsi que la reprise d'instruction du schéma d'assainissement corollaire ;
3. De mettre à la charge de la commune de Lherm la somme de 2 000 euros en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

DÉCISION du Tribunal Administratif : La requête de la SCI MARIE CHRISTINE a été rejetée.

Fin septembre, la commune était informée de l'appel formulé par la SCI MARIE CHRISTINE. La commune devra donc engager de nouvelles dépenses pour assurer sa défense devant les tribunaux.

CINÉMA EN PLEIN AIR

Pour la saison 2024, c'est une séance qui était programmée avec le Cinéma VÉO Muret au Théâtre de Verdure : le film Mario Bros le Samedi 31 Août dès 21h.



Malheureusement, la météo en aura décidé autrement et nous aura contraint d'annuler la séance. En effet, il était prévu un orage à 19h et de la pluie à 23h.

Nous espérons toutefois pouvoir reporter cette séance à une autre date avant le 31 Décembre 2024, et sinon nous vous disons à l'année prochaine !

Mei-Ling PHI-VAN-NAM



LHERM EN FÊTE 2024

Cette année la Fête Locale de notre Commune aura permis de rassembler les Lhermois pendant trois jours.



La Nuba Events a ouvert les festivités le vendredi soir avec une soirée mousse avant la retraite aux flambeaux de l'association Mabouya-la et le feu d'artifice tiré par la société 1001 étoiles.

Le groupe The Worm Shoes a enflammé la piste de danse toute la soirée du samedi de 21h à minuit sans interruption.

Dimanche, c'est le duo Éric et Olivier qui est revenu comme l'année précédente, sur le principe d'un jukebox, et qui a animé la « Soirée Guinguette » à partir de 18h jusqu'à minuit.

Tout au long de ces trois jours de festivités les Lhermois ont pu compter sur le Why Not et le Moulin à Pizzas pour se restaurer.

Après ce succès nous ne pouvons vous dire que À L'ANNÉE PROCHAINE !

Mei-Ling PHI-VAN-NAM

MARCHÉ DES ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX

Le 4 Mai 2023 avait débuté le nouveau Marché des Artisans et Producteurs Locaux de la Commune.

La Halle depuis prend vie tous les jeudis de 16h à 19h du 1^{er} Octobre au 31 Mai et de 17h à 20h en période estivale.



Plusieurs évènements sont régulièrement organisés par le Marché des Artisans et Producteurs Locaux tout au long de l'année (Halloween, Pâques, Fête de la Musique...). Restez donc vigilants et pour cela abonnez-vous à la page Facebook du Marché des Artisans et Producteurs Locaux du Lherm.

N'hésitez pas à venir la rencontre des producteurs, des artisans... mais aussi des artistes qui seront ravis de vous faire découvrir leur savoir-faire.

Si vous êtes professionnel, et que vous souhaitez intégrer le marché contactez-nous à l'adresse mail : mei-ling.phivan-nam@mairie-lherm.fr.

Mei-Ling PHI-VAN-NAM

RESTAURANT SCOLAIRE

Dès la rentrée 2024 à l'école élémentaire il a été mis en place les serviettes en tissu.

Pour cela, la « Commission restauration scolaire » s'est rassemblée à plusieurs reprises dès Mars 2024. Et nous avons donc opté pour la création de casiers en bois et en manchons PVC.

Les agents du Service Techniques de la Commune ont donc travaillé à pied d'œuvre pour que ces casiers soient mis en place dès la rentrée.



Si l'expérimentation se révèle satisfaisante, elle sera étendue à l'ensemble de l'établissement scolaire René Cassin (maternelle et élémentaire) dès la rentrée 2025.

Mei-Ling PHI-VAN-NAM

VÉLO BUS

La troisième édition du vélobus proposée par la municipalité s'est déroulée le vendredi 13 septembre. Une cinquantaine d'écoliers du CP au CM2 a répondu présent à la manifestation très appréciée des parents et des enfants. Entourés par un membre de l'association « le Guidon Lhermois » et par un élu, les jeunes ont rallié l'école depuis 6 départs répartis sur la commune. Chaque petit convoi est venu récupérer les enfants répartis le long des circuits. Un goûter leur a été proposé pour les récompenser de leurs efforts. Le parking à vélo de l'école s'est retrouvé vite rempli.



Cette manifestation est une belle réussite grâce à l'implication conjointe de M. Combres, directeur de l'école élémentaire, des enseignants et des animatrices, de M. Sellé et des volontaires du « Guidon Lhermois », des élus accompagnateurs, sans oublier les enfants. Grâce à cet effort, environ 45 voitures sont restées au garage !

Le nombre de participants augmente régulièrement. Nous avons besoin d'accompagnateurs pour les prochaines éditions : n'hésitez pas à venir prêter main forte pour assurer la continuité de cette animation sportive.

Christophe EXPOSITO et Sébastien MORO

LHERM À VÉLO

Cette année, « Lherm à vélo » s'est tenu en septembre en même temps que le forum des associations. En plus des ateliers et activités déjà présentes les années précédentes (cyclotourisme, circuit vtt, école de vélo et bourse à vélos), nous avons pu bénéficier des conseils et de l'aide d'un professionnel pour l'entretien des vélos. L'objectif de cet atelier étant d'apprendre les bons gestes d'entretien sous l'œil avisé d'un conseiller. Une vingtaine de Lhermois ont ainsi pu remettre à neuf leur bicyclette gratuitement. Encadré par la municipalité et par les membres du guidon Lhermois et avec la participation du Pays Sud Toulousain, cette 4^{ème} édition s'est déroulée sous le soleil

Christophe EXPOSITO et Sébastien MORO



FOIRE AUX QUESTIONS

👤 **Pierre**

J'ai pris l'habitude de garer mon véhicule sur le trottoir mais également sur le passage bateau qui a été aménagé devant chez moi. Je me demande si cela est autorisé ?

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable.

Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4^e classe, soit :

- Une amende forfaitaire de 135 € (35 € pour un 2 roue), majorée à 575 €.
- Aucun retrait de point sur le permis de conduire.
- L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus du propriétaire de déplacer le véhicule.



Le fait de garer son véhicule devant chez soi sur la voie publique devant une entrée carrossable (passage bateau) contrevient au principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi et équivaut à une privatisation de l'espace public. Toutefois, les médecins et sage-femmes peuvent bénéficier, uniquement dans le cadre de leurs activités professionnelles, de mesures de tolérance en matière de stationnement irrégulier à condition d'apposer un insigne (caducée) sur le pare-brise de leur automobile et à la condition que l'infraction ne soit pas de nature à gêner exagérément la circulation publique ni à porter atteinte à la sécurité des autres usagers.

👤 **Véronique**

Y a-t-il une distance minimale à respecter pour les plantations par rapport aux limites séparatives ?

Distance de plantations à respecter entre fonds privés : Ce sont les règles du code civil qui doivent être appliquées.

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m.
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Dans certains cas, au bout d'une période prolongée, le cadre légal ne s'applique plus : c'est ce que l'on appelle la prescription acquisitive.

Si les arbres de votre voisin ne respectent pas la distance de plantation légale ou font plus de 2 m de haut depuis plus de 30 ans, vous ne pourrez plus exiger leur coupe ou leur arrachage.

En revanche, si vous pouvez prouver que l'arbre vous cause des désagréments, il est possible de demander des dommages et intérêts au titre d'un trouble anormal de voisinage.

👤 **Pierre**

Je taille ma haie et j'ai besoin d'une benne pour des déchets verts. Comment dois-je faire ?

La commune possède une benne d'un volume de 6/7 m³. La location de benne est aujourd'hui ouverte à tous sans condition d'âge, le week-end (hors entreprises), dans la limite de 1 fois par an par foyer, au tarif de 70 €. Vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie par téléphone au 05 61 56 07 25 ou par e-mail accueil@mairie-lherm.fr.

👤 **Mathilde H.**

Abattage d'un arbre : faut-il une autorisation ?

Une demande de déclaration préalable doit être déposée en Mairie pour toute coupe et abattage d'arbres situés au Plan Local d'Urbanisme en Espace Boisé Classé et en Espace Végétalisé à Valoriser.

- Les Espaces Boisés Classés sont réglementés par les dispositions des articles L.113-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. Ces zones sont inconstructibles et ne peuvent faire l'objet d'une utilisation du sol de nature à compromettre la conservation et la création de boisements.
- Les Espaces Végétalisés à Valoriser délimités par les documents graphiques du règlement visent, en application des articles L.151-23 et R.151-43-4 du Code de l'urbanisme à assurer la protection, la mise en valeur ou la requalification d'éléments du paysage ainsi que la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques.

La demande de déclaration préalable doit comporter l'identification du ou des arbres à enlever (essence, emplacement), la justification de l'abattage et un diagnostic sanitaire effectué par un professionnel. Pour chacun de ces espaces, des mesures compensatoires doivent être proposées en cas d'abattage (nouvelle plantation) restituant dans la mesure du possible l'ambiance végétale.

👤 **Alexandre**

Je suis témoin d'un comportement suspect de la part d'une personne ou d'un véhicule. Qui dois-je contacter ?

Dans ce cas précis, il est recommandé de ne pas entrer en contact avec l'individu, de rester discret, et de relever tout indice utile (immatriculation, marque du véhicule et couleur, description de l'individu, etc...). Appeler immédiatement la Gendarmerie de Muret au 05 34 46 33 00 ou composer le 17 en cas d'urgence.

LA BORIÀ DU SOURIRE

La Bòria du Sourire est une jeune exploitation agricole proposant des légumes et des œufs. Janny et Yoann vous proposent leurs produits frais et bio au marché des producteurs et artisans. Notre projet est de développer une petite ferme familiale diversifiée pour proposer des poulets de chair et des fruits. Tous ces produits nous permettront dans quelques années de vous régaler avec des plats issus de la ferme

📍 **LA BÒRIA DU SOURIRE**

✉ laboriadusourire@gmail.com



LE CHÂTEAU EN THÉ

Petite entreprise artisanale située au 20 chemin de Rougeron 31600 Lherm.

Nous vous proposons différents produits alimentaires réalisés par nos soins dans notre atelier : thés, tisanes, confitures, sirops, vinaigres et huiles aromatisés, sels aux plantes.

Vous pouvez soit faire vos commandes via notre site internet mais aussi nous rencontrer sur les marchés ou directement à l'atelier (voir ouverture sur site).

Nous vous proposons aussi différentes prestations : dégustations de thé et matcha, création de thés et tisanes sur mesure, création de cadeaux personnalisés pour les invités de mariage et bien plus encore.



VOUS POUVEZ DÉCOUVRIR TOUTES NOS ACTIVITÉS SUR NOTRE SITE
🌐 www.le-chateau-en-the.com

OURS ROUGE

Un petit mot pour présenter notre petite société. Cette idée nous est venue après plusieurs demandes d'amis qui souhaitent avoir des tee-shirt uniques et personnalisés pour des événements. Jérôme qui dessine depuis toujours réalisait les illustrations afin de les floquer sur les tee-shirts.

C'est en 2022 après plusieurs mois de réflexion que nous avons décidé de franchir le pas. Nous avons commencé par floquer des commandes uniques et privé et petit à petit les demandes se sont faites plus importantes. Flochage avec création de visuel pour des groupes. Tee-shirt pour associations, entreprises.

Réalisation de floques personnalisés

Une fête ? Un anniversaire ? Nous réalisons pour vous un flochage personnalisé unique, dessiné spécialement pour vous par notre équipe. Pas de nombre minimum. Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Réalisation de floques en quantité

Une fête ? Un anniversaire ? Des cadeaux de départ ? Un évènement ? Nous réalisons pour vous un flochage personnalisé unique dessiné spécialement par notre équipe ou nous flocons, vos logos, dessins, photos.

Nous réalisons aussi vos T-shirts, polos, casquettes, maillots, à l'image de votre entreprise, comité des fêtes, CE association etc... Prix dégressif en fonction du nombre.

Pour tous renseignements et devis n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

📍 **OURS ROUGE**

✉ oursrouges@gmail.com

☎ 07 86 00 60 69



TABAC



Qui êtes-vous ?

Raphaël 34 ans, ancien commercial tabac pendant 10 ans.

Pourquoi être venu au Lherm ?

Pour l'opportunité que représentait la reprise du magasin et le dynamisme de la commune ainsi que sa situation géographique.

Que proposez-vous ?

Nous proposons du tabac, de la presse, la française des jeux ainsi que le PMU. Nous avons un rayon important de cigarette électronique et CBD.

Nous faisons également relais pick up articles, cadeaux, confiseries, snacking, boissons, vins, etc.



La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

En application de la loi « *Démocratie et proximité* » (article L 2121-27-1) du 22 février 2002, cette tribune libre est partagée en deux espaces équivalents. La majorité municipale a souhaité que chacune des listes du conseil municipal dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer, contrairement à ce qui se pratique dans la très grande majorité des communes où l'espace est alloué selon les résultats obtenus aux élections municipales.

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

LISTE AGIR ENSEMBLE - MAJORITÉ MUNICIPALE

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le gouvernement réfléchit sur les économies à réaliser après l'explosion de la dette publique en France.

Les annonces oscillent entre 20 et 50 milliards d'économies à trouver. Personne ne peut se satisfaire de voir la situation financière de notre pays se dégrader de la sorte, surtout pas nous, collectivités territoriales.

Au sujet de la dette publique française : les collectivités en détiennent 9% quand l'État, lui, est responsable de près de 80% de cette dette. Alors qu'elles détiennent seulement 10% de la dette publique, les collectivités territoriales réalisent plus de 34 des investissements publics et soutiennent en cela l'activité économique. Par ailleurs, les collectivités territoriales n'ont pas le droit d'emprunter pour leur fonctionnement, contrairement à l'État. Elles doivent donc financer leurs dépenses de fonctionnement par des recettes. Notre budget doit forcément se voter à l'équilibre. C'est d'autant plus vrai à Lherm, puisque jusqu'à ce jour, nous avons pu générer une épargne nette de 200 000 euros par an.

Dès lors, il nous semble peu élégant de laisser croire que les collectivités territoriales seraient la cause du dérapage non contrôlé du déficit.

Notre État qui emprunte pour son fonctionnement, détient la quasi-intégralité de la dette publique, alors même qu'il a pratiqué le quoiqu'il en coûte pendant plusieurs années, qu'il a pris des décisions qui impactent directement les budgets des collectivités (point d'indice des fonctionnaires, délégation de compétence, etc.) sans attribuer les financements supplémentaires qui vont avec, et qui maintenant demande aux collectivités de faire encore plus d'économies.

Comme nous vous l'expliquons régulièrement, la commune de Lherm maîtrise très fortement ses dépenses de fonctionnement, ses recettes étant faibles par rapport aux communes de même strate. Acculée par l'explosion des prix et de l'énergie ainsi que l'augmentation, légitime, des salaires, la commune parvient tout de même à ne pas augmenter les impôts. Supporter un nouveau coup de rabot réduira encore des marges de manœuvre toujours plus étroites et serait dangereux.

Par dogmatisme sur certains sujets comme celui de la taxation des superprofits, l'État va faire peser les économies sur les collectivités qui n'auront plus de marges de manœuvre et seront, pour certaines d'entre elles, obligées de revoir la fiscalité qui pèse... sur les classes moyennes. Cela nous semble injuste !

Et si la solution consistait à réduire les nombreuses strates et organismes qui se trouvent entre l'État et les collectivités territoriales ? Alors, l'État pourrait se préoccuper de ses missions essentielles que sont l'enseignement alors que de nombreux professeurs absents ne sont jamais remplacés, la sécurité alors que nous manquons cruellement de gendarmes sur nos territoires, la justice alors que nos tribunaux sont saturés et incapables de prononcer des jugements dans des délais raisonnables ou pire de sanctionner nombre de délits et délinquants. Ensuite, l'État pourra venir expliquer aux autres qu'ils sont responsables de l'aggravation des finances publiques.

Votre équipe « *Agir Ensemble* » conduite par **Frédéric Pasian**.

Frédéric Pasian, Brigitte Boyé, Olivier Miclo, Christophe Exposito, Sandrine Peyron, Catherine Merci, Anne-Marie Nounis, Laurianne Boulp, Sébastien Moro, Sophie Moreau, Mei-Ling Phi-Van-Nam, Carine Lescaut, Ludivine Rabarjaona, Christophe Comoretto, Jean-Jacques Sacareau, Jérôme Cauquil, Philippe Gaurier, Gilbert Gil, Florence Mirassou, Mathias Laudenbach, Pierrette Martin

LISTE IDÉA'LHERM - OPPOSITION MUNICIPALE

La liste n'a pas proposé de texte.

Fatiha Sobierajewicz, René Sabathié, Sylvia Vergnhes, Albéry Turpin, Josiane Pujol, Christophe Girard

**MOINS DE
PLASTIQUE
C'EST
FANTASTIQUE**

Écocitoyen

En France, 25 millions de bouteilles en plastique sont jetées chaque jour, seulement 49% d'entre elles sont recyclées.

Vous pouvez contribuer à limiter ces trop nombreux déchets en utilisant une gourde en inox.

Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr

Guide **éCO**
GROUPE ÉDITIONS
MUNICIPALES DE FRANCE



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



05 32 11 21 32

4 bis Boulevard de Joffrey
31600 Muret

petits-fils.com

GARAGE BTS AUTO



**CARROSSERIE
PEINTURE
MÉCANIQUE**

**05 62 78 70 69
06 27 13 86 15**

garage.bts.auto@gmail.com

**96 route de Berat
31600 LHERM**

[garage BTS AUTO](#)

[garage_bts_auto_31](#)

Kevin'ature



**Entretien & création
Plantation - Taille - Elagage
Tonte - Vente directe de copeaux**

06 89 12 87 74



31600 LAMASQUERE
souillac-kevin@hotmail.fr
www.kevin-nature.fr



L'entretien de votre jardin vous prend du temps
ou vous ne disposez pas de bons outils pour le faire?

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*



Pour vos travaux de jardinage ponctuels ou réguliers,
en faisant appel à notre entreprise de professionnels

ACCES SAP | Notre entreprise est adhérente à la coopérative Accès SAP



* Selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts.